

## **BGer 9C 266/2016 vom 31. Mai 2016**

Bundesgericht, 2016-05-31, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_9C\\_266\\_2016](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_9C_266_2016)

FR: TF 9C 266/2016 du 31 mai 2016

IT: TF 9C 266/2016 del 31 maggio 2016

### **Regeste**

Assurance-invalidité | Assurance-invalidité

### **Erwägungen**

#### **E. 7**

p. 61 consid. 2), qu'à l'instar de ce qui a été jugé par le Tribunal fédéral dans la cause 9C\_2/2016 opposant les mêmes parties, l'on ne peut pas en déduire en quoi les constatations des premiers juges seraient inexactes au sens de l' art. 97 al. 1 LTF , qu'en ce qui concerne l'irrecevabilité de ses conclusions tendant à la réparation d'un préjudice, faute de décision administrative statuant sur cet objet, la recourante n'expose pas non plus en quoi l'issue du jugement cantonal violerait le droit, que le recours ne répondant pas aux exigences de l' art. 42 al. 1 et 2 LTF , il doit être déclaré irrecevable selon la procédure simplifiée de l' art. 108 al. 1 let. b et al. 2 LTF , qu'en application de l'art. 66 al. 1, 2ème phrase, LTF, il convient de renoncer à la perception des frais judiciaires, par ces motifs, le Juge unique prononce :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.